

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/04/2021

Dossier complet le :

12/04/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0118

### 1. Intitulé du projet

Autorisation de prélèvement dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique de régularisation d'utilisation de l'eau du captage Sainte Anne de la commune de Draguignan pour la consommation humaine et de mise en place des périmètres de protection du captage. Ce captage est composé de 3 forages : F1 de 1976, F2 de 1984 et F3 de 2004.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom MALHOMME

Prénom PATRICE

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Dracénie Provence Verdon Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Richard STRAMBIO - Le Président

RCS / SIRET

24830049300124

Forme juridique

Communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17.b	Dispositifs de captage et de recharge artificielle des eaux souterraines (telles que définies à l'article 2.2 de la directive 2000/60/ CE). Dispositifs de captage des eaux souterraines, lorsque le volume annuel prélevé est inférieur à 10 millions de mètres cubes et supérieur ou égal à 200 000 mètres cubes, excepté en zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées ont prévu l'abaissement des seuils. PRELEVEMENT DEMANDE SUR LE CAPTAGE (CUMUL DES 3 FORAGES) 3 100 000 M3 MAX/AN

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Depuis l'arrêt d'exploitation de la source des Frayères suite aux inondations de 2010, le site de Sainte Anne participe en moyenne à plus de 65% de l'approvisionnement en eau de la commune de Draguignan (cf annexe 7). Ce taux peut monter jusqu'à 80%. Les prélèvements d'eau sur les 3 forages du site Sainte Anne, assurent l'alimentation de la zone de desserte "La Calade". Les Forages 1 et 2 fonctionnent en cumulé le jour selon la demande, et le Forage 3 la nuit.

- débits d'exploitation horaire sollicité : 160/s
- débit d'exploitation journalier sollicité maximal : 13 800 m3/j;
- volume annuel maximum prélevé de 3 100 000 m3 ;
- le captage ne prélève ni des eaux superficielles ni les eaux d'une nappe alluviale ;
- la rubrique « eau » concernée est la suivante:

■ 1.1.2.0 Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, supérieur à 200 000 m3/an (procédure d'autorisation).

## 4.2 Objectifs du projet

La présente demande est formulée dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour:

- \* régulariser l'autorisation d'exploiter les eaux des 3 forages, qui sont destinées à la consommation humaine,
- \* assurer la mise en place des périmètres de protection du champ captant Sainte Anne.

Les débits demandés doivent permettre de répondre à la demande, dans les conditions les plus défavorables, qui sont rencontrées et notamment en pointe estivale suite:

- à l'indisponibilité quantitative de la source des Frayères qui couvrait 1/3 des besoins en production et qui est toujours hors service depuis les inondations de 2010
- à la fragilité des ressources secondaires:
  - \* baisse de productivité estivale de la source du Dragon
  - \* excès de sulfates du forage du Dragon,
  - \* turbidité ponctuelle au niveau des forages de Pont d'Aups,
- aux limites techniques de la station de traitement des eaux brutes achetées au Canal de Provence.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

sans objet

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation concerne:

- le prélèvement par pompage des eaux des forages asservi au niveau des réservoirs de la Calade (3 forages sont en exploitation et le pompage s'effectue actuellement sur 2 forages en simultané pour un débit instantané de 122 l/s soient 440 m<sup>3</sup>/h ou 10560 m<sup>3</sup>/j),
- le traitement de désinfection de l'eau pompée, au chlore gazeux,
- le contrôle et la télésurveillance (niveau piézométrique, fonctionnement des pompes, comptages, anti-ntrusion, turbidité, chloration) des eaux prélevées,
- l'alimentation des réservoirs de Calade.

Les infrastructures sont déjà protégées par 3 petits périmètres de protection immédiate clôturés et fermés situés à quelques mètres les uns des autres en bordure de la RD 59, avec d'est en ouest:

- F3;
- local technique: ( EDF, armoire électrique, antibélier, contrôle désinfection, mesure et automate)
- F1 et F2, chambre de vannes et local de stockage des bouteilles de chlore.

Chaque hiver, un ramassage des feuilles mortes tombées dans les périmètres est effectué.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet, dans le cadre de la procédure de DUP, est soumis aux procédures administratives suivantes:

Code de la santé Publique:

- autorisation préfectorale de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine (article L.1321-7).
- instauration des périmètres de protection : article L.1321-2 du Code de la Santé Publique.

Code de l'Environnement:

- rubrique 1.1.2.0: prélèvements permanents supérieurs à 200 000 m<sup>3</sup>/an (procédure d'autorisation).

Le champ captant est répertorié sur le site infoterre Banque du sous-sol sous l'identifiant BSS002JVLQ - ancien code 10241X0170.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- débits instantané (correspondant au prélèvement actuellement réalisé par 2 pompes de 220 m <sup>3</sup> /h):	160l/s
- débit d'exploitation journalier sollicité maximal ( cumul journalier des 3 forages en pointe estivale sur 20 heures de pompage) :	13 800 m <sup>3</sup> /j
- volume annuel maximal prélevé (doit permettre l'alimentation en situation de crise: pénurie ou défaut de qualité des ressources secondaires)	3 100 000 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

303, Avenue de La Grande Armée  
83300 DRAGUGNAN-  
Coordonnées géographiques:  
- F3( Pt départ)  
- F1:  
Long: 6°29'2"E  
Lat: 43°31'59"N  
- F2 (Pt arrivée)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. 06° 29' 1" \_ Lat. 43° 31' 60" \_

Point d'arrivée :

Long. 06° 29' 2" \_ Lat. 43° 31' 59" \_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques inondation de la commune de Draguignan a été approuvé par l'Arrêté Préfectoral du 10/02/2014. Le site n'est pas situé en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à plus de 4 km à l'ouest des sites Natura 2000: - FR9301625: directive habitat "Forêt de Palayson, Bois du Rouet." - FR9312014: directive oiseau "La Colle du Rouet".
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à 1.5 km au sud-est du quartier classé de l'Horloge.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements demandés sont en adéquation avec les essais de pompage réalisés sur l'ouvrage qui prennent en compte les potentialités de l'aquifère et répondent à la demande actuelle et future. • Masse d'eau souterraine Code FRDG520 • formations gréseuses et marno-calcaires de l'avant pays provençal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'hydrogéologue de la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, René COVA, indique dans son compte rendu de travaux de 1976 (Annexe 8 p 5-7), que les essais de pompage montraient un faible rabattement de la nappe (moins d'un mètre) si bien "que le débit d'exploitation global sur le site pouvait être porté sans inconvénient jusqu'à 130 l/s, voire 160 l/s à l'étiage.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le contrôle physique des installations et les opérations de maintenance classique de fonctionnement électromécanique et de nettoyage du site conduisent régulièrement les équipes du fermier sur le captage et ses périmètres de protection immédiate.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'eaux brutes sont possibles en cas de purge des forages. Les eaux sont rejetées dans le réseau pluvial de la commune de Draguinan, dont l'exutoire final est la rivière Nartuby, 2 Km au sud.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'exploitation du captage ne produit aucun effet négatif notable sur l'environnement ou la santé humaine.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé à plus de 4 Km d'une zone Natura 2000.

Les périmètres de protection sont réduits, circonscrits aux installations et sont dénués de végétation.

La phase exploitation depuis la mise en service des ouvrages en 1976, n'a généré aucune nuisance si ce n'est parfois lors de la réalisation des travaux d'entretien électromécanique ( remplacement des pompes, compteurs, vidéo des forages...), et le nettoyage de surface réduit au ramassage des feuilles mortes dans les périmètres.)

Le captage et les périmètres de protection ne se situent pas dans une zone de sensibilité, au titre du plan national d'action en faveur de la Tortue d'Hermann

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7: prélèvements effectués sur le captage Saint Anne et totaux pour l'alimentation de Draguignan de 2013 à 2019

Annexe 8: compte rendu des travaux d'exploitation des forages Sainte Anne 1976 R.Cova DDAF du Var

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à DRAGUIGNAN

le, 07/04/2021

Signature

*l'assistent à maître d'ouvrage de  
la Commune de Draguignan sur la conduite du  
dossier. Benoit GEA*



Benoit GEA  
24, rue Jean Ferry - 83400 LES ANJUS SUR ARGENS - FRANCE  
Tél: 06 05 79 05 00 • [benoit@bgconsultant.org](mailto:benoit@bgconsultant.org)  
APE 7420 - [www.draguignan.org](http://www.draguignan.org) • [www.bgconsultant.org](http://www.bgconsultant.org)